

La Section Syndicale CGT Finances Publiques 64

à

Monsieur le Directeur Général des Finances Publiques Président des Commissions Administratives Paritaires Nationales des Contrôleurs et Agents de la Filière Gestion Publique

Objet : Mutations dans le département des Pyrénées Atlantiques Cadres B et C – Filière gestion publique

Monsieur le Directeur Général,

La politique de suppressions massives d'emploi conduite ces dernières années a contribué au blocage des arrivées sur le département des Pyrénées-Atlantiques, plus particulièrement dans la filière « gestion publique ».

En effet, selon les tableaux de classement actuels établis pour cette filière, 70 agents en B et 53 en C sont dans l'attente d'une mutation pour « convenance personnelle », respectivement depuis 16 et 14 ans pour les plus anciens de chaque liste; 7 agents de la catégorie B et 5 de la catégorie C classés pour motif prioritaire ne sont toujours pas mutés ; 6 autres (3 B et 3 C) désespèrent de ne pouvoir être réintégrés, depuis 2003 pour l'un d'entre eux.

Il est alors édifiant de constater que sur les 4 derniers mouvements connus :

- une seule arrivée est intervenue (1 B « prioritaire ») au 1^{er} avril 2009,
- 1B et 2 C « prioritaires » ont obtenu leur mutation au 1^{er} septembre 2009,
- il n'y a aucune mutation vers notre département au 1^{er} avril et au 1^{er} septembre 2010 malgré 2 départs en B.

La CGT Finances Publiques 64 considère que cette situation ne peut perdurer .

Elle ne tient qu'à l'application d'une logique comptable purement dogmatique alors que des agents et leurs familles sont laissés dans leur souffrance physique et morale due à une longue séparation, à des trajets fatigants, à des problèmes financiers induits......

Plusieurs cas urgents vous ont été signalés avec insistance, soit par les intéressés eux mêmes, soit à notre initiative par les élus locaux et nationaux de notre organisation syndicale.

En conséquence, à l'heure où le Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'Etat et la Direction Générale des Finances Publiques se disent prêts à agir et à faire de la question des risques psychosociaux un axe majeur d'action, nous vous demandons de retenir cet aspect essentiel de cause de la souffrance des agents.

La situation personnelle de certains agents exige en effet une urgente prise en compte de votre part.

Aussi, la CGT Finances Publiques 64 demande, outre l'arrêt des suppressions d'emploi, la satisfaction des demandes de mutation notamment « prioritaires » pour notre département.

Les responsables de la section syndicale CGT Finances Publiques 64

Christian MANCHO

Marcel CABE